

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENTS
RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de CAMPAGNAC-LES-QUERCY

pièce
4.2

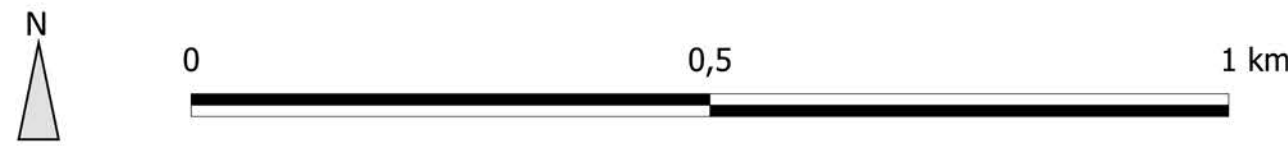
Maire de la commune
Korhéo

Maire d'arrondissement
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DOMME VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

DOMME
VILLEFRANCHE
DU-PÉRIGORD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du conseil communautaire en date du 30 octobre 2025

Le Président,
Jean-Clément CASSAGNOLE



Légende

- Cadaastre

Contour communal

Parcelles

Bâti
- Prescriptions linéaires

07 - Eléments de paysage

24 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer

25 - Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Prescriptions ponctuelles

Eléments de patrimoine à préserver
- Prescriptions surfaciques

07 - Elément de paysage

05 - Emplacement réservé

16 - Bâtiment pouvant changer de destination

18 - Secteur soumis à Opération d'Aménagement et de Programmation

25 - Eléments de continuité écologique
- Zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles du PLUi

Ua - zone urbaine ancienne

Ub - zone urbaine récente

Uv - zone urbaine village

Uh - zone urbaine hameau

Ue - zone urbaine équipement

Ux1 - zone urbaine économique - commercial et artisanat

Ux2 - zone urbaine économique - ZAE et industrie

1AU - zone de développement ouverte

2AU - zone de développement fermée

2AUx - zone de développement économique fermée

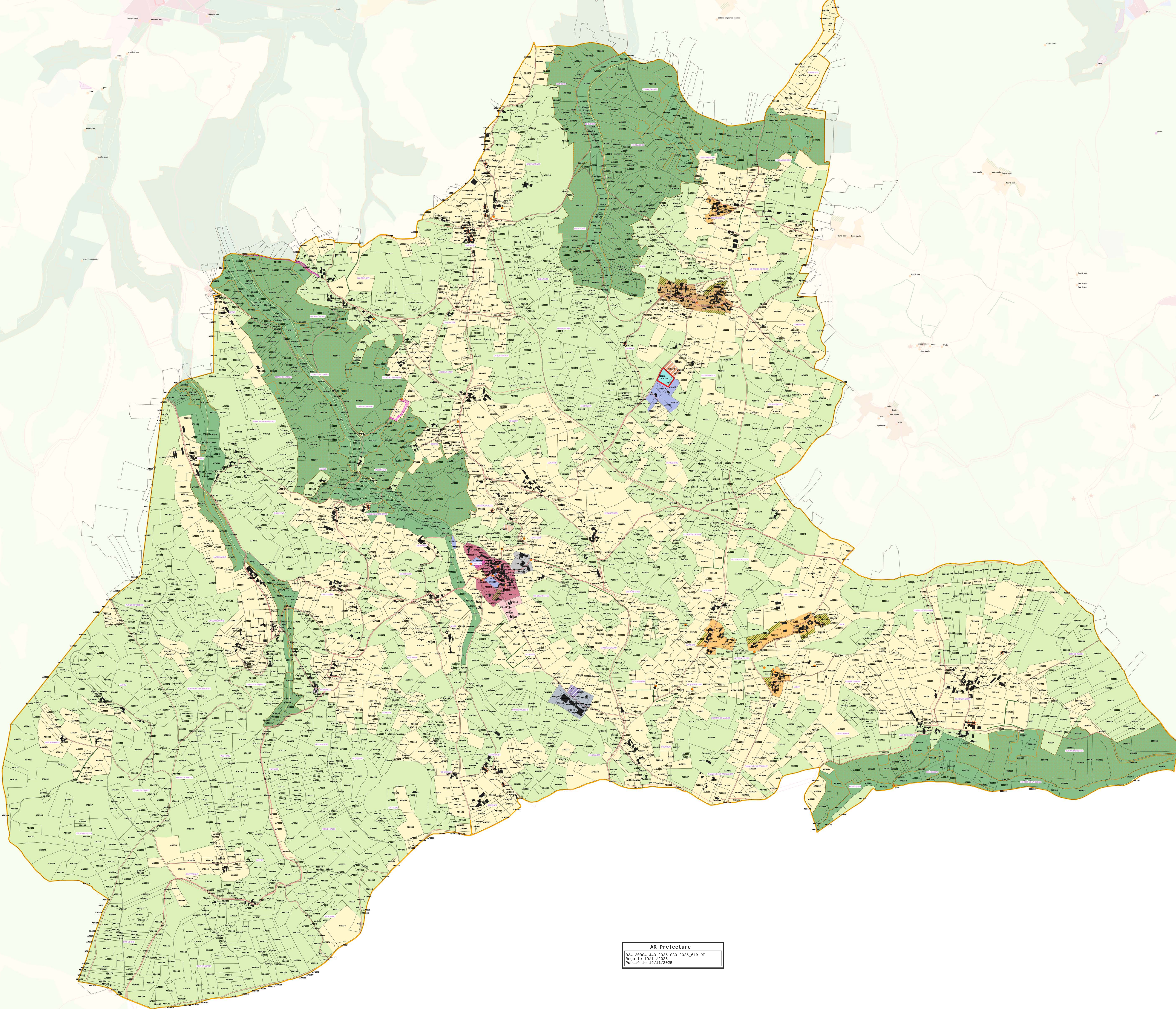
N - zone naturelle

Np - zone naturelle protégée

A - zone agricole

Nt1 - STECAL naturel tourisme en extension

Nx - naturel économique



AR Prefecture

024-200041440-20251030-2025_618-DE

Reçu le 19/11/2025

Publié le 19/11/2025